



TABLEAU DES ÂGES (Règlement 5.1.1)

DIVISION	ÂGE	Pour la saison 2003-2004, est éligible à évoluer pour la division correspondant à son âge tout joueur né entre le :	Niveau scolaire
JUNIOR	17-18-19-20 ans	1 ^{er} janvier 1983 et le 30 septembre 1986	Universitaire Cegep
MIDGET	15-16-17 ans	1 ^{er} janvier 1986 et le 30 septembre 1988	Cegep Secondaire 5 Secondaire 4
BANTAM	13-14-15 ans	1 ^{er} octobre 1988 et le 30 septembre 1990	Secondaire 3 Secondaire 2
PEE-WEE	11-12-13 ans	1 ^{er} octobre 1990 et le 30 septembre 1992	Secondaire 1 6 ^e année
ATOME	9-10-11 ans	1 ^{er} octobre 1992 et le 30 septembre 1994	5 ^e année 4 ^e année
NOVICE	7-8-9 ans	1 ^{er} octobre 1994 et le 30 septembre 1996	3 ^e année 2 ^e année
PRÉ-NOVICE	5-6-7 ans	1 ^{er} octobre 1996 et le 30 septembre 1998	1 ^{ère} année Maternelle

Note 1	4-5 ans	Toute organisation pourra enregistrer des joueurs nés entre le : 1 ^{er} octobre 1998 et le 30 septembre 1999	Pré-maternelle
Note 2] La date de naissance est le seul critère retenu par Hockey Québec pour les divisions d'âges] Le niveau scolaire n'est qu'à titre de référence.		